

Etaient présents :

Julien VINCENT, référent culturel au Centre Social La Provence, artiste photographe et peintre.  
Cindy RENAUDIE, référente culturelle au Centre Social Jean-Paul Coste  
Sandrine SUNER, conseillère en insertion pour l'association Partage et Travail  
Souraya HABBAS, hôte responsable de la pension de famille Les Pléïades  
Laura BEC, travailleur social de l'ALPA, déléguée à temps partiel sur les Les Pléïades.  
Armand JACQUET, responsable animation pour la MECS St Michel  
Céline AUDRIC, assistante sociale au CCAS d'Aix-en-Provence (Pass Culture)  
Marie-Hélène PASQUARIO, bénévole au CCAS d'Aix-en-Provence (Pass Culture)  
Marina TESTARD, travailleur social au CHRS de l'Aves (Vitrolles)  
Véronique UGLIETTA, travailleur social au CHRS de l'AVES (Vitrolles)  
Angie TEYSSIER, stagiaire CESF au CHRS de l'AVES  
Lisa BONNEFOY, stagiaire BPJEPS à l'Atelier Jasmin  
Patrice PEGLIASCO, éducateur au foyer l'Orée du Jour  
Rachel BOUKENNAT, éducatrice à l'UHC d'Aix en Provence (PJJ)  
Chantal MONTET, référente secteur jeunesse au Centre Social les Amandiers  
Gisela DORADO, chargée de communication au Centre Social du Château de l'Horloge  
Ana EULATE, chorégraphe directrice de la Compañia Pendiente et bénévole au CCAS de Rognes  
Marie GERMAIN, chargée d'antenne Aix/CPA de Cultures du Cœur 13

## « ACCUEILLIR UN ARTISTE DANS SA STRUCTURE SOCIALE »

**AVES Vitrolles :** Association d'accompagnement social local, assurant la gestion de deux centres sociaux sur Vitrolles, d'un CHRS de femmes et enfants en logement diffus et d'une antenne sociale.

**MECS St Michel:** Maison de l'enfant à caractère social : foyers (Aix et Marseille) accueillant des enfants de 3 mois à 21 ans. Le centre Corsy situé au Jas de Bouffan accueille une quarantaine d'enfants et dispose de locaux assez vastes, qui pourraient accueillir de nombreuses activités parallèles à la vie du centre.

**Foyer l'Orée du Jour :** résidence et dispositif d'accompagnement pour adultes en situation de handicap psychique (différent de physique et mental). Fortes problématiques d'isolement, l'accueil

**UEAJ :** Unité d'éducation dépendant de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, accueillant des mineurs sous main de justice ni scolarisés ni en formation professionnelle.

**Centre social du Château de l'Horloge :** Centre social agréé implanté au sud du Jas de Bouffan

**Centre social Les Amandiers :** Centre social agréé implanté au nord du Jas de Bouffan, en renouvellement d'équipe.

**Centre social Jean-Paul Coste :** Centre social agréé implanté dans les quartiers sud d'Aix-en-Provence ayant accueilli plusieurs projets de résidence d'artiste qui ont abouti avec succès.

**Centre social La Provence :** Centre social agréé implanté dans le quartier d'Encagnane, ayant un projet de résidence d'artiste et de création d'œuvres urbaines.

**ALPA** : Association pour le Logement en Pays d'Aix avec logement diffus, baux solidaires, pension de famille et conseil de vie sociale. Dispose d'un logement disponible et d'un établissement pouvant accueillir un artiste en résidence prolongée.

**CCAS d'Aix-en-Provence** : Centre Communal d'Action sociale, proposant l'atelier « Pass Culture », géré par la direction des interventions sociales.

**Partage et Travail** : association intermédiaire proposant des missions d'insertion dans le cadre du service à la personne.

**L'isolement, 1<sup>er</sup> frein des personnes éloignées de la culture** : certaines structures sociales accueillent un public particulièrement isolé, sur le plan géographique mais surtout social. Les résidents de l'Orée du Jour par exemple, qui ont besoin d'un suivi renforcé, ou les jeunes en MECS qui ont des difficultés à s'ouvrir à ce qui leur est inconnu. Ainsi, l'existence d'invitations qui leur sont adressées ou de médiations spécifiques n'est pas suffisant pour faciliter leur approche de l'art et de la culture. Il semble préférable « d'amener la culture à eux » pour ensuite les inviter à poursuivre la démarche en se rendant dans les lieux culturels.

**Des infrastructures à mutualiser** : Plusieurs établissements sociaux (Ex : MECS ou Pension de Famille) mentionnent le fait qu'ils disposent d'aménagements sous-utilisés, qui pourraient largement bénéficier à des acteurs extérieurs. Ana Eulate et Julien Vincent, pour leur activité artistique, pensent que de nombreux artistes pourraient être intéressés par l'utilisation d'une salle de répétition, d'un bureau, d'un logement, d'un espace de stockage en échange d'une proposition artistique.

**Comment mettre en réseau ?** Cela pourrait devenir le rôle de Cultures du Cœur 13 de recenser d'une part les propositions des structures sociales, et d'autre part les artistes en demande. Cultures du cœur souhaite également toucher des artistes qui s'inscriraient dans une démarche bénévole de proposition artistique solidaire. Dans l'état d'esprit véhiculé par l'association, il s'agirait même d'une prérogative initiale. (Voir affiche appel à bénévoles en pièce jointe).

**Un temps fort dans l'année** : proposition est faite d'organiser un temps de rencontre dans l'année (on évoque le mois d'Avril) pour provoquer la rencontre entre structures sociales pouvant faire une proposition d'accueil et artistes volontaires. Le lieu d'accueil de cet événement pourrait être une structure sociale. Dans un premier temps, la rencontre sera limitée à un nombre restreint de participants. Un sondage (ci-dessous) est soumis aux participants à la réunion pour choisir une date qui convient au plus grand nombre.

[Dates proposées \(matinées\) : Mardi 11 avril, Jeudi 13 avril, Jeudi 20 avril, Vendredi 21 avril](#)

**JE PARTICIPE AU SONDAGE**

<—Cliquez ici pour répondre au sondage en ligne

## CONTACTS DES PARTICIPANTS

Structure	Nom du participant	Mail
Centre ADIS les Amandiers	MONTET Chantal	chantal.montet13@yahoo.fr
CCAS Aix-en-Provence	AUDRIC Céline	celine.audric@ccas-aixenprovence.org
CCAS Aix-en-Provence	PASQUARIO Marie-Hélène	
Partage et Travail	SUNER Sandrine	sandrine.suner@partageetravail.fr
CS Château de l'Horloge	DORADO Gisela	communication.cdhaix@gmail.com
MECS St Michel	JACQUET Armand	clara.cavalier@gmail.com
Atelier JASMIN	BONNEFOY Lisa	libonnefoy@laposte.net
Artiste	EULATE Ana	anaeulate@gmail.com
Orée du Jour	PEGLIASCO Oatrice	equipe.oree.jour@espoir-provence.fr
AVES CHRS	TESTARD Marina	vitrollesv2.aves@orange.fr
AVES CHRS	UGLIETTA Véronique	vitrollesv1.aves@orange.fr
AVES CHRS	TEYSSIER Angie	
CS Jean-Paul COSTE	RENAUDIE Cindy	cultures@cscjeanpaulcoste.com
CS La Provence	VINCENT Julien	csclaprovence.mediation@gmail.com
UHC Aix-en-Provence	BOUKENNAT Rachel	rachel.boukennat@justice.fr
ALPA	BEC Laura	flora.vincent@alpa-asso.org

# APPEL À BÉNÉVOLES ARTISTES « CULTURES DU CŒUR »

## Qu'est-ce qu'une association Cultures du Cœur ?

Le réseau Cultures du Cœur est national. Il est composé de 37 associations réparties par département. Le projet s'adresse aux personnes et familles dont les problématiques quotidiennes créent des freins financiers, sociaux ou culturels pour avoir accès à l'art, et s'appuie sur la conviction que la culture constitue un véritable outil de construction personnelle.

Son principe consiste à faciliter l'accès à l'art et à la culture aux personnes suivies par une structure sociale reconnue comme telle : centres d'hébergements, Protection Judiciaire de la Jeunesse, accueils de jour, CCAS, centres sociaux, foyers, chantiers d'insertion, etc...

Ce dispositif repose sur **une logique de lutte contre l'exclusion, définie par la loi de juillet 1998**, dont le chapitre 5 pose parmi les droits fondamentaux, après la nourriture et les soins, « l'égal accès de tous, tout au long de la vie, à la culture ».

**Concrètement, Cultures du Cœur sollicite les structures culturelles (théâtres, salles de concert, musées...), afin qu'elles offrent des invitations à relayer au travers du réseau.** L'association travaille donc avec des structures du champ social, médico-social et du handicap, pour relayer l'offre culturelle ou artistique qu'elle a rassemblée, puis distribuée via un site internet : [www.culturenpartage.org](http://www.culturenpartage.org)

L'association des Bouches-du-Rhône, Cultures du Cœur 13, possède un réseau de 400 partenaires, dont 200 structures culturelles et autant de structures sociales. Son action consiste également à informer les professionnels du champ social concernant l'actualité culturelle, former des « passeurs de culture », organiser des temps d'échanges, proposer des médiations spécifiques, bref : contribuer à la construction de l'action culturelle vers le champ social.

Dans cette optique, le dialogue avec les relais sociaux révèle des problématiques d'isolement très fort. Ainsi, l'accès à la culture est freiné par la difficulté que peuvent avoir certaines personnes à se rendre dans les lieux culturels. Alors, ne pourrait-on pas imaginer que des artistes engagés dans notre action pourraient se rendre dans les structures sociales les plus isolées et ainsi, faire découvrir leur activité ?



Created by Marianna Nardella  
from Noun Project

## Un engagement réciproque :

De nombreuses structures sociales sont installées dans des établissements équipés, fonctionnels, pouvant recevoir du public, accueillir un artiste en résidence, parfois même le loger, proposer un espace de travail, d'exposition, d'atelier... Autant de propositions qui peuvent créer une collaboration profitable pour les deux parties. Ces structures se font connaître auprès de Cultures du Cœur, qui référence les propositions. Un cahier des charges est rédigé pour l'établissement d'une convention de partenariat réciproque entre l'artiste volontaire et la structure sociale déterminée.

## Devenir un artiste Cultures du Cœur :

Devenir un artiste Cultures du Cœur signifie s'inscrire comme soutien de notre réseau, et devenir acteur de notre action. Les artistes volontaires peuvent se faire connaître en précisant ce qu'ils souhaitent proposer et/ou ce qu'ils recherchent. Les propositions ne sont pas soumises à un engagement minimum. Cependant, le premier principe retenu est celui du bénévolat inscrit dans un projet solidaire et local. Cela pourra s'adjoindre de compensations en nature (exemples cités précédemment) ou par la mise en place de projets co-construits et pérennes.

### Exemples d'action artistiques bénévoles

- Un groupe de 3 musiciens propose, une fois par an, un concert de Jazz, en journée, hors du temps de répétition, pour les résidents d'un foyer accueillant des personnes en situation de handicap psychique.
- Un plasticien propose des ateliers de pratique amateur aux résidents d'une pension de famille. En échange, il est accueilli à titre gracieux dans un des logements de l'établissement, pour une résidence de 3 mois.